



Graisse universelle à vaporiser avec PTFE, pour traiter les parties mécaniques en métal ou en plastique. Compte tenu de la viscosité élevée, convient parfaitement aux pièces lubrifiantes, qui sont soumises à une forte pression. Grâce à sa formule unique, convient à l'utilisation dans l'industrie alimentaire, conformément à l'enregistrement NSF H1, numéro 139849.

N° comm.: 005070

### Qualité & propriétés

- Enregistrement NSF H1, numéro 139849
- Stabilité mécanique et thermique exceptionnelle
- Excellente adhérence
- Empêche l'usure et l'adhérence
- Haute viscosité
- Résiste aux intempéries
- Résistant aux acides et bases faibles
- Excellente prévention de la corrosion
- Contient du PTFE (polytétrafluoréthène)
- Valve 360°

### Données physiques & chimiques

- Base: Graisse EP-2 avec PTFE
- Nom de la couleur: transparent
- Odeur: Caractéristique
- Surfaces: Metal to metal connections, Bearings, Metal to plastic connections, Door hinges, Springs, Stabilization rubbers, Worm wheels, Conveyors
- Point d'inflammabilité: n.a.
- Contenu: 500 ML

### Mode d'emploi

- Avant utilisation, lisez attentivement les instructions sur l'emballage et agissez en conséquence.
- L'aérosol doit être à température ambiante. Meilleure température de traitement 10 à 25 °C.
- Avant utilisation, agitez l'aérosol.
- Appliquer l'aérosol graisse en couche fine.

### Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

### Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que «déchets spéciaux».

### Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS200 et TRG300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

À compter du Juillet 7, 2025 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.